

Le Bulletin de SOS Éducation

N°15 MARS 2006

Les membres de SOS Éducation à l'assaut des grands éditeurs scolaires



Alertés fin novembre 2005 du désastre de certains manuels scolaires, les 64 000 membres de SOS Éducation ont montré combien ils étaient déterminés à défendre l'école. Ils ont noyé les éditeurs scolaires sous un flot de cartes postales, leur demandant de retirer de la vente les cinq pires livres de classe. Le moins qu'on puisse dire est que cela n'a pas été du goût des éditeurs scolaires qui n'ont pas tardé à réagir.

DES RÉACTIONS MULTIPLES ET PARFOIS MENAÇANTES

Exercices déstructurants, pédagogies aberrantes, textes obscènes, les livres de classe de nos enfants réservent parfois bien des surprises. C'est pour lutter contre les pires dérives que les membres de SOS Education ont inondé les éditeurs scolaires de cartes postales de protestation. Le 16 décembre, la maison Bordas, sous l'afflux de milliers de cartes postales, a demandé à SOS Éducation le rapport d'analyse de son manuel le *Nouvel Atelier de Français*, qui figure sur la liste des 5 pires livres de classe. Le rapport envoyé, Bordas ne répond aux mises en cause que par le silence. Du moins officiellement. En réalité, c'est le branle-bas de combat chez l'éditeur, comme on va le voir. Deux jours plus tard, le directeur des éditions scolaires de Nathan, Didier de Calan, accepte de rencontrer les délégués de SOS Éducation... avant de se rétracter. « Je refuse de recevoir vos critiques. Vous n'y connaissez rien. Moi, cela fait 20 ans que je travaille dans l'édition scolaire, et vous n'avez pas à me donner de leçon », aboie-t-il, alors qu'une responsable de SOS Éducation lui propose de réfléchir posément à la ligne éditoriale du manuel de français *Textes et Compagnie 6^{me}*.

Puis c'est le directeur de l'établissement de Vernon, où une classe de seconde avait dû étudier un texte ordurier de Vincent Ravalec, qui appelle SOS Éducation : « Surtout, je vous en prie, ne faites pas trop de bruit autour de cette affaire... Cela pourrait nuire à la réputation de mon établissement » s'inquiète-t-il.

C'est ensuite au tour du professeur de linguistique Alain Bentolila, directeur de collection chez Nathan, d'appeler SOS Éducation. Il est mécontent et ennuyé que les membres de l'association aient émis des doutes sur sa méthode de lecture semi-globale *Super Gafi*. Inquiet et en colère, il veut croire à un malentendu. Mais le lendemain, le recteur de l'académie de Montpellier Christian Nique annonce son intention d'interdire *Super Gafi* aux instituteurs de son académie ! Nul doute que la méthode de lecture semi-globale du professeur Alain Bentolila rejoindra bientôt le musée des expériences ratées.

>>>

En envoyant des milliers de cartes postales pour demander le retrait des cinq pires livres de classe, et en alertant en même temps le ministre de l'Éducation, les membres de SOS Education ont réussi à inquiéter sérieusement les éditeurs scolaires.



>>> L'offensive contre les éditeurs prend une nouvelle dimension lorsque le 6 janvier 2006, le ministre de l'Éducation nationale les convoque dans son bureau pour leur demander de retirer du marché leurs méthodes à départ global et de publier de bonnes méthodes syllabiques.

C'en est trop. Les éditeurs s'effondrent : « Nous ne voulons plus être les boucs émissaires des maux de l'école », pleurnichent Bordas, Hatier, Nathan et leurs confrères dans un communiqué de presse pathétique à l'AFP, le 24 janvier 2006. Mais ils ne proposent rien de concret pour mieux surveiller la qualité des manuels qu'ils diffusent dans les salles de classe.

La presse s'empare de l'affaire et prend le parti des parents et des professeurs mobilisés contre les éditeurs scolaires. Le quotidien *Ouest France* explique le 2 février 2006 que « les éditeurs ont craqué sous la pression » des parents et des membres de SOS Éducation. Il reprend les principaux extraits de manuels cités par SOS Éducation, et ajoute des exemples de dérives relevées dans des textes distribués à des petits de CP du Finistère : « CP, ça signifie Crétins Punis (...) Les maîtres et les maîtresses sont d'anciens bandits sortis de prisons. Alors Léo mit dans ses poches un couteau en plastique, une fourchette et son revolver à eau. » Voilà ce qu'on fait lire en classe à nos enfants. On connaît la suite...

SOS Éducation est invitée à intervenir à la radio sur le sujet et de nombreux articles de presse reprennent le message. Mais ce sont les 64 000 membres de l'association qui font l'essentiel du travail, demandant par milliers des cartes postales supplémentaires à diffuser, photocopiant et distribuant dans leur entourage et à la presse locale la documentation de l'association sur les manuels scolaires.

LOBBYING PARLEMENTAIRE

Les représentants de SOS Éducation multiplient les rencontres avec les députés pour les sensibiliser eux aussi au problème. La plupart se montrent réceptifs, car, étant aussi élus locaux, ils connaissent bien les budgets colossaux consacrés chaque année par les mairies, les départements et les régions à l'achat des manuels scolaires.

Jean-Marc Roubaud, député-maire de Villeneuve-lès-Avignon, accepte de poser une question orale à ce sujet au ministre de l'Éducation le 21 mars 2006, devant tous les députés réunis dans l'hémicycle. A l'heure où nous écrivons, nous ne savons pas si le député tiendra parole, mais voici le texte de la question qu'il nous a promis de poser : « Monsieur le Ministre, comment comptez-vous répondre à l'inquiétude des parents qui se sont manifestés auprès de vous pour vous demander le retrait immédiat des cinq pires livres de classe ? Ne pensez-vous pas qu'il soit urgent d'engager une large réflexion sur la place, le rôle et les budgets consacrés aux manuels scolaires ? »

Le député-maire de Poissy, Jacques Masdeu-Arus, prétend prendre lui aussi le problème au sérieux. Il accepte, sur la proposition de SOS Éducation, de poser une question écrite au ministre de l'Éducation Gilles de Robien concernant les manuels de lecture : « Monsieur le ministre, devant l'attitude irresponsable des éditeurs, je souhaiterais connaître votre sentiment et surtout les actions que vous entendez mener pour contraindre les éditeurs à mettre sur le marché uniquement des ouvrages répondant aux prescriptions de la directive sur la lecture. »

Parallèlement à cela, les délégués de SOS Éducation ont demandé une audience au ministre de l'Éducation nationale pour lui remettre en main propre les lettres que les membres ont signées pour le retrait des cinq pires livres de classe. Les éditeurs scolaires n'ont pas fini d'entendre parler des membres de SOS Éducation. ■

« Monsieur le Ministre, comment comptez-vous répondre à l'inquiétude des parents qui demandent le retrait immédiat des cinq pires livres de classe ? »



Jean-Marc Roubaud, député-maire de Villeneuve-lès-Avignon

DES TEXTES ORDURIERS, RACISTES ET DÉSTRUCTURANTS

On trouve de tout dans les livres de classe de nos enfants : textes orduriers voire racistes, exercices déstructurants, vulgaires ou dépourvus de toute qualité pédagogique... Fables de la Fontaine détournées pour faire l'apologie de l'oisiveté et de l'argent facile pour les petits du primaire, romans pornographiques pour les collégiens, textes absurdes et fortement politisés pour

tous. Les témoignages sont venus de la France entière, du privé comme du public. SOS Éducation a donc décidé d'utiliser les grands moyens, sachant qu'elle pourrait compter sur la légendaire réactivité de ses 64 000 membres. Et en effet, cartes postales, lettres et coups de téléphone se sont mis à pleuvoir sur les maisons d'édition de livres de classe.

L'agenda en résumé

22

NOVEMBRE

Rendez-vous avec Emmanuel Roy, conseiller technique du ministre de l'Éducation nationale.

23

NOVEMBRE

Rendez-vous avec Anne-Marie Comparini, députée du Rhône, à propos des manuels scolaires. La députée s'inquiète de la piètre qualité des manuels scolaires lorsqu'elle les a sous les yeux.

29

NOVEMBRE

SOS Éducation est invitée à l'Assemblée nationale à participer aux premières rencontres parlementaires sur l'éducation pour débattre de l'orientation des élèves.

9

DÉCEMBRE

Emmanuel Roy, conseiller technique de Gilles de Robien, vient visiter les locaux de SOS Éducation pour rencontrer l'équipe.

12

DÉCEMBRE

Rendez-vous avec Tristan Lecoq, conseiller à l'éducation du Premier ministre Dominique de Villepin. Les représentants de SOS Éducation attaquent le conseiller ministériel sur la question des enseignants détachés qui continuent d'être payés par l'Éducation nationale alors qu'ils n'enseignent pas. Ils le renseignent sur la campagne de SOS Éducation pour le retrait des cinq pires livres de classe, ce à quoi Tristan Lecoq répond qu'il va « s'en occuper personnellement. »

15

DÉCEMBRE

Rendez-vous avec Dominique Paillé, député des Deux-Sèvres. Ce député, proche de Nicolas Sarkozy, se montre très conscient du problème de la trop grande influence des syndicats dans l'Éducation nationale. Il demande à SOS Éducation de lui faire des propositions à ce sujet.

12

JANVIER

SOS Éducation est invitée à intervenir lors du colloque annuel du SNALC (Syndicat National des Lycées et des Collèges). C'est une belle opportunité pour l'association de se faire connaître des professeurs qui partagent la même conception de l'enseignement.

13

FÉVRIER

Rendez-vous avec Jean-Louis Nembrini, conseiller à la pédagogie du ministre de l'Éducation nationale. Dans le cadre de la réflexion engagée sur les méthodes de lecture, SOS Éducation introduit au ministère Geneviève Flahault, orthophoniste membre de SOS Éducation et auteur d'une méthode syllabique de lecture.

21

FÉVRIER

Rendez-vous avec Jacques Masdeu-Arus, député des Yvelines. A la suite de la rencontre, il pose deux questions écrites au Ministre de l'Éducation concernant le problème de la qualité des manuels de classe et plus particulièrement celui des méthodes de lecture.

22

FÉVRIER

SOS Éducation assiste à la Convention sur l'école organisée par l'UMP.

À VENIR... L'association a demandé une entrevue en urgence avec le ministre de l'Éducation Gilles de Robien.

Couverture presse

Le Monde de l'Éducation consacre deux articles, l'un en janvier et en février, à SOS Éducation, en insistant sur son rôle dans les récentes décisions du ministre de supprimer la méthode semi-globale. Le 4 janvier, c'est le quotidien *Libération* qui fait longuement part de l'influence des idées de l'association sur le gouvernement.

Dans son édition du 15 janvier, *L'Indépendant* de Perpignan salue la place de l'association dans le débat sur la lecture.

Le Figaro Magazine quant à lui cite à plusieurs reprises SOS Éducation dans son dossier intitulé « Ecole, la révolution du bon sens » qui fait la une le week-end du 27 janvier.

Le 2 décembre, la radio *ID-FM*, invite le porte-parole de SOS Éducation à intervenir au sujet de la campagne pour le retrait des cinq pires livres de classe.

Le 2 février, c'est l'édition nationale de *Ouest France* qui se fait l'écho de la campagne dans un article intitulé « Un lobby de plus en plus exigeant : des parents blâment les manuels scolaires ». Le 7 mars, *la République du Centre* reprend elle aussi l'affaire.

Dans le journal télévisé du 2 mars, *France 3 Aquitaine* fait mention de la pétition de SOS Éducation contre la violence à l'école et donne longuement la parole à un professeur adhérent de l'association.

Le Monde DE
L'ÉDUCATION

Libération

L'INDÉPENDANT

LE FIGARO
MAGAZINE

98.0
FM

ouest
france

La République
du Centre

france
3

Un nouveau site Internet pour SOS Éducation



Sur la nouvelle version du site internet de SOS Éducation, les internautes sont informés de toute la vie de l'association, participent à des actions et se tiennent au courant de l'actualité de l'école. Une excellente façon pour l'association de diffuser ses idées.

Internet est devenu aujourd'hui un outil capital pour communiquer et faire passer des idées. Après le succès du premier site de l'association qui avait été mis en ligne en novembre 2002, SOS Éducation a lancé un nouveau site, avec une nouvelle maquette, de nombreuses fonctions nouvelles et un contenu dynamique : signature de pétitions en ligne, forum, dossiers, études en ligne et plus d'informations. Cette nouvelle version, mise en ligne le 15 décembre a immédiatement connu un grand succès, attirant près de 20 000 visiteurs au mois de janvier. N'hésitez pas à le consulter vous aussi, si ce n'est pas encore fait, et à en parler autour de vous !

► www.soseducation.com

La méthode semi-globale de nos enfants depuis 30

Les 64 000 membres de SOS Éducation continuent l'offensive contre les méthodes semi-globales et sont peut être en passe de gagner une grande victoire. Déjà, sous leur pression, le ministre de l'Éducation a publié une circulaire contre ces méthodes. Mais la prudence est de mise car les opposants à cette décision, très influents à l'Éducation nationale, sont solidement organisés pour faire échouer la réforme.

REMISE EN CAUSE OFFICIELLE DES MÉTHODES DE LECTURE ACTUELLES

Le retour en grâce de la méthode syllabique est la conséquence du travail des groupes de pression, et en particulier des actions de SOS Éducation (référendum national appelant à l'abandon de la globale, opération « Coup de poing sur la méthode globale » menée en juillet 2004, amendements rédigés à l'attention des parlementaires pendant le vote de la Loi sur l'école et innombrables rendez-vous pendant lesquels l'association a alerté députés et conseillers ministériels sur les résultats catastrophiques des méthodes de lecture en vogue). Mais revenons-en à l'enchaînement des faits. Septembre 2005, le député Alain Gest reçoit les résultats du référendum national mené par SOS Éducation, qui montrent que 90 % des 200 000 personnes interrogées veulent l'abandon des méthodes à départ global. Il répond : « Je partage totalement votre analyse et j'étudie la possibilité de remettre en cause cette pratique ». Pour une fois, un député tiendra parole : le 23 novembre à l'Assemblée nationale, lors de la séance de questions orales au gouvernement, le député Gest accule le ministre de l'Éducation à se positionner sur la question de la lecture.

Le jour même, Emmanuel Roy, conseiller de Gilles de Robien, appelle sur son portable Delphine Hermange de SOS Éducation et lui annonce : « Vous allez être contents ! Le ministre vient de déclarer que la méthode globale - et toutes ses variantes - est nocive et doit être abandonnée ». « Il faut aller plus loin, » lui rétorque-t-elle, « car tant que le ministre n'aura pas exigé l'abandon de la

globale, et tant que l'on n'aura pas changé les livres de lecture dans les écoles, rien ne bougera. »

SOS Éducation est à nouveau entendue. Le 7 décembre, le député Bernard Depierre demande au ministre : « Pouvez-vous nous confirmer votre souhait que la méthode globale soit abandonnée au profit de la méthode traditionnelle, dite syllabique, qui a fait ses preuves ? ». Et le ministre de répondre : « Je le dis sans ambiguïté : il faut abandonner la méthode globale et les méthodes assimilées. Je vais m'en entretenir avec les éditeurs scolaires, mais aussi avec les maires qui achètent les ouvrages d'apprentissage de la lecture dans le primaire. »

Le 12 décembre, les délégués de SOS Éducation sont reçus à Matignon par Tristan Lecoq, le conseiller à l'éducation du Premier ministre. Il leur confirme l'abandon des méthodes à départ global, étant lui-même en charge de rédiger la circulaire d'application qui entérinera la décision.

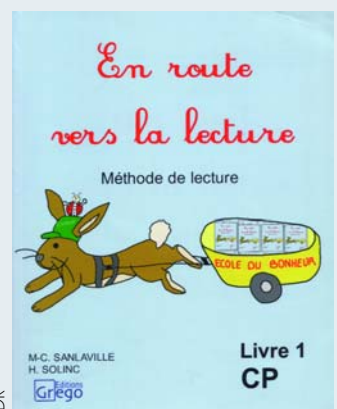
Effectivement, Gilles de Robien fait publier le 3 janvier 2006 une circulaire à destination des maîtres d'école dans laquelle il leur demande d'utiliser désormais les méthodes de lecture traditionnelles, c'est-à-dire centrées sur le décodage des lettres avant toute chose. Dans le même temps, comme le voulait SOS Éducation, il convoque les éditeurs scolaires, pour qu'ils transforment leurs méthodes.

DES OFFENSIVES DANGEREUSES ET INQUIÉTANTES VIENNENT POLLUER LE DÉBAT

Cependant, les pédagogues les plus en vue organisent la contestation. Leur message est clair : ils refusent de changer leurs méthodes, estimant qu'ils n'ont pas de leçons à recevoir en matière de pédagogie. Les principaux syndicats d'enseignants leur emboîtent le pas et font circuler des messages appelant à la désobéissance. La décision de Gilles de Robien n'est pas mieux accueillie par les éditeurs de manuels qui n'ont pas intérêt à perdre une partie du lucratif marché des méthodes de lecture. Actuellement, ils bénéficient d'un double marché : celui des écoles (qui leur achètent des méthodes à départ global) et celui des parents (qui leur



DR



DR



DR

Si la mobilisation des membres de SOS Éducation est assez forte pour imposer que l'on en finisse avec les méthodes de lecture à départ global, nos enfants auront toutes les chances d'apprendre à lire avec de bons manuels syllabiques comme ceux-ci.

e ruine le cerveau 0 ans !

achètent des méthodes syllabiques pour rattraper le retard de leurs enfants). En plus, ils ont développé pour chacune des méthodes une gamme de produits dérivés infinie (cahiers, livres d'exercice et de lecture, CD, CD-ROM, affiches, revues...) qu'ils ne pourront écouler si la décision du ministre entre en application.

LES PROPOS QUI CIRCULENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ONT TOUT LIEU DE PRÉOCCUPER

Face à ces oppositions, comment la réforme de la lecture se fera-t-elle en pratique ? Qui, à présent, formera les enseignants ? Quels manuels utiliseront-ils ?

Justement, SOS Éducation compte parmi ses membres Geneviève Flahault, orthophoniste et auteur d'une méthode de lecture syllabique à succès, qui allie modernité et rigueur dans la progression. Cette méthode, *J'apprends à lire avec Sami et Julie* (Hachette Éducation), serait une bonne alternative aux méthodes actuelles. Grâce à ses contacts au ministère, SOS Éducation décroche pour elle un rendez-vous avec Jean-Louis Nembrini, conseiller à la pédagogie de Gilles de Robien. SOS Éducation profite de cette entrevue pour sonder la position du ministère face aux enseignants qui ne suivront pas les nouvelles orientations. Le conseiller répond sans embarras : « Au nom de la liberté pédagogique, nous ne pouvons envisager de sanctionner des enseignants qui refuseraient d'appliquer la circulaire interdisant les méthodes de lecture à départ global ». Notons que du temps où la méthode syllabique était interdite d'utilisation, personne ne s'était jamais soucié du respect de la liberté pédagogique de l'enseignant... Sur le même ton, le conseiller explique que le ministère ne peut rien faire pour contraindre les éditeurs à faire des manuels de lecture conformes à la circulaire. « La solution ne serait-elle pas que vous publiiez une liste d'ouvrages recommandés, parallèlement à la circulaire sur la lecture ? Les éditeurs auraient alors intérêt à voir leurs manuels figurer sur cette liste, et seraient



incités à ce qu'ils soient conformes aux instructions », propose SOS Éducation. Cette idée, pourtant simple, n'avait apparemment jamais été envisagée au ministère et retient l'attention du conseiller.

On peut déjà tirer une leçon intéressante : le ministre de l'Éducation aura beau prononcer le discours le plus déterminé qui soit, il n'y a pas d'espoir de voir les choses changer si rien n'est prévu pour obliger les enseignants à le suivre. Or, leur donner la liberté de continuer à appliquer les mêmes méthodes, ce serait les autoriser à compromettre l'avenir de nombreux élèves qui n'apprennent pas bien à lire et écrire.

C'est pourquoi SOS Éducation lance une campagne pour exiger du ministre des mesures concrètes qui garantissent l'interdiction des méthodes globales. Et il y a grand espoir de réussir, si la mobilisation est suffisamment forte. Trois mesures permettraient de faire la différence : le ministre doit prévoir des sanctions contre les inspecteurs qui encouragent les enseignants à désobéir aux instructions ministérielles, des mesures pénalisant les instituteurs qui imposeront les méthodes à départ global à leurs élèves, et des consignes interdisant aux écoles d'acheter des manuels de méthode semi-globale. C'est la seule façon de faire appliquer votre réforme sur le terrain, pour que baisse enfin le nombre d'enfants qui sortent du primaire sans savoir lire ni écrire. ■

Face aux éditeurs, qui, pour des raisons financières, refusent de publier de bonnes méthodes de lecture, SOS Éducation a demandé à Jacques Masdeu-Arus, député des Yvelines (ici avec Delphine Hermange, de SOS Éducation) de déposer une question écrite pour demander au Ministre de l'Éducation comment il allait gérer l'immobilisme des éditeurs soutenus par les syndicats d'enseignants.

SOS ÉDUCATION UTILISE INTERNET POUR DIRE STOP À LA POLITISATION DU DÉBAT SUR LA LECTURE

Face à ces offensives, SOS Éducation décide de ne pas en rester là. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : selon un sondage CSA, 84 % des Français approuvent le retour aux méthodes syllabiques. Devront-ils être une fois de plus pris en otage par les indéboulonnables pédagogues et syndicalistes ?

SOS Éducation lance sur son site Internet une pétition intitulée « Dites stop à la politisation de l'apprentissage de la lecture ». Tout l'enjeu est de déplacer le

débat sur la lecture sur un terrain non idéologique. Les signataires de la pétition en appellent aux spécialistes des neurosciences. Il est désormais prouvé scientifiquement que l'utilisation des méthodes à départ global relève de l'incompréhension du fonctionnement du cerveau. Ils demandent que la question de la lecture cesse d'être un enjeu politique. D'abord signée par des spécialistes de l'apprentissage, la pétition connaît un large succès auprès du grand public.

Vous l'avez sur le coeur



POURQUOI SONT-ILS INCAPABLES DE LIRE À LA FIN DU CP ?

J'ai découvert l'existence de votre association dans l'article du Figaro Magazine. Et maintenant, je sais ENFIN pourquoi ma fille ne sait toujours pas lire à 7 ans et demi (malgré ce que prétend l'institutrice qui dit qu'elle est « dans la normale » !) Il m'a fallu tout ce temps pour réaliser que si un enfant d'intelligence "normale" n'apprend pas, c'est que la méthode est mauvaise. J'ai aussi tout entendu de la part de la maîtresse, y compris que si ma fille ne lit pas, c'est qu'elle n'aime pas lire (véridique !) et qu'elle a probablement une mémoire auditive au lieu de visuelle... Voilà comment on fait dès 7 ans le procès d'un enfant au lieu de faire le procès des méthodes ! Même les fourmis sont plus intelligentes que nous : quand un chemin ne passe pas, elles en changent ! Je vais donc aller voir une orthophoniste, et j'espère simplement que le mal n'est pas déjà fait et qu'il n'est pas encore trop tard pour le réparer. Voilà. Merci de votre combat, continuez à lutter pour le retour du bon sens.

M. C. S., courriel.

QU'APPELLE-T-ON « MÉTHODE SYLLABIQUE » ?



« À l'occasion des vacances de la Toussaint, j'ai découvert le livre de lecture CP de mes petits-enfants : *Super Gafi* - méthode globale décourageante pour un début d'apprentissage, textes idiots, illustrations de dessins animés abrutisants - rien du sérieux que doit inspirer un livre scolaire. Nos enfants sont pris en otage ! Merci de votre dévouement et soyez assurés de mon soutien. »

Mme M. F. L., Saint Avertin (37)

Réponse de SOS Éducation : Sachez que la représentante de SOS Éducation a rencontré Jean-Louis Nembrini, le conseiller à la pédagogie de Gilles de Robien le 13 février. Ce conseiller a estimé que *Super Gafi* était une très bonne méthode de lecture syllabique, ce qui laisse présager du pire pour l'avenir de la réforme de la lecture. D'autre part, l'auteur du manuel, le célèbre professeur de linguistique Alain Bentolila, a appelé l'association pour se plaindre que nous ayons osé mettre en cause sa méthode.

IMPACT DE NOTRE RÉFÉRENDUM SUR L'ÉCOLE



REFERENDUM NATIONAL

« Engagé dans la vie publique, je me trouvais hier au soir en compagnie de mon député. Alors qu'il évoquait les débats de l'Assemblée Nationale autour du problème de l'orientation des jeunes vers le monde du travail dès 14 ans, je lui disais que cela me semblait être une bonne mesure dans la mesure où le jeune possède

un bagage intellectuel suffisant. Et d'évoquer les méthodes du certificat d'études qui nous permettaient d'entrer en apprentissage avec des connaissances que bien des bacheliers d'aujourd'hui ne possèdent pas.

De retour à la maison, mon épouse, à qui j'évoquais ma conversation, m'a montré le référendum national que vous lui avez adressé. Elle avait déjà coché les cases « oui » de toutes vos questions... Je n'aurais pas mieux fait. Oui ! Il faut que l'Éducation nationale change, il faut que son ministre soit entendu et possède le véritable pouvoir de décision. Il faut que ce pouvoir cesse d'appartenir à la rue, aux syndicats d'enseignants... et aussi au corps médical qui distribue les arrêts maladies pour satisfaire des convenances personnelles. Je pense notamment à une collègue enseignante qui a bénéficié de 3 années de congé pour une maladie bidon uniquement pour pouvoir rester avec son conjoint, lui même fonctionnaire retraité à 55 ans... Que deviennent les enfants durant ce temps ?

L'éducation des enfants n'est pas du ressort de l'école, c'est la mission et la responsabilité des parents. La raison d'être de l'école est d'enseigner, d'instruire, de donner à nos enfants une tête bien remplie. Un "éducateur scolaire", ça n'existe pas, c'est un détournement de pouvoir et de statut. La personne qui dispense le savoir est un "maître, un "instituteur" ou un "professeur". A vouloir tout faire on finit par ne plus rien faire.»

M. L. M., courriel.

ENSEIGNER OU MILITER, IL FAUT CHOISIR

« Il est totalement inadmissible que les activités syndicales de certains enseignants soient prises sur le temps de travail. Que dire d'un maître qui est remplacé dans sa classe deux fois par semaine pour qu'il assume les dites activités ?

Mme F. D., Toulouse (31)

A PROPOS DU RETRAIT DES CINQ PIRES LIVRES DE CLASSE...

« J'ai la nausée de ce que je viens de lire. Comment peut-on saccager nos enfants de la sorte ? Il faut absolument que Monsieur de Villepin lise les textes illustrant votre appel... Les livres cités devraient être intitulés "méthodes réfléchies pour abrutir les jeunes enfants". Bon courage ! »

M. D. O., Bron (69)

« La lecture de votre courrier concernant les cinq pires livres de classe m'a bouleversé, révolté. C'est absolument incroyable. D'ailleurs si cette lettre n'était pas signée de vous j'aurais cru à un mauvais canular. A mon avis, c'est dix fois pire, cent fois pire pour l'avenir de notre société et pour notre pays que les « casses » des banlieues que nous venons de vivre, qui sont pourtant bien inquiétants pour notre devenir. »

M. C. K., Cestas (33)

Réponse de SOS Éducation : En effet, nous nous sommes rendu compte que les extraits de manuels que nous avons relevés étaient si absurdes qu'on pouvait imaginer que nous les avions inventés de toutes pièces. Certaines personnes sont même passées à l'association pour feuilleter elles-mêmes les manuels. Elles ont pu constater de visu que tout ce que nous rapportions n'était malheureusement que la stricte vérité.

Si je ne faisais pas un peu d'aide aux devoirs, je penserais que vos propos et citations sont pures fantaisies. Hélas ! Vous avez bien raison d'écrire les « cinq pires livres de classe »... car il y en a bien d'autres, en particulier les romans distribués aux enfants dans les écoles – pour les encourager à lire ?

Mme J. A. Rocquencourt (78)

UN PROFESSEUR TÉMOIGNE DE L'EFFONDREMENT DU NIVEAU

« Agrégée de Lettres Modernes depuis 1975, j'ai récemment réintégré le système éducatif après une parenthèse obligée de 25 ans pour raisons familiales, années pendant lesquelles j'ai travaillé en entreprise. J'enseigne donc cette année le français en sixième. Horreur et stupéfaction ! Je découvre, effarée, l'ampleur des dégâts ! Je m'étais bien laissé dire que "le niveau des élèves baissait".

Doux euphémisme ! Je constate qu'une forte proportion d'élèves ne maîtrise pas la lecture et "accroche" à presque tous les mots, ne fait pas la différence entre "suspendre" et "surprendre" ("Mais, Madame, c'est pareil !"), conjuguent les verbes de façon très aléatoire ("il disa, il metta"...) - pardon, j'oubliais effectivement que l'on ne parle plus de "conjugaison", mais d' "observation raisonnée de la variation des verbes"... - Même les "bons élèves" n'ont avec l'orthographe que des relations fort lointaines (méthode globale, quand tu nous tiens !)

Face à ce chaos, j'ai le sentiment d'avoir à remplir l'océan avec une petite cuiller, ne sachant par quel bout commencer et ayant le plus grand mal à me résoudre au système de "saupoudrage" des "séquences" ! Je rêve d'un retour aux bonnes vieilles méthodes, non parce qu'elles sont vieilles, mais parce qu'elles sont bonnes ! Mes grands-parents étaient de milieu modeste (ouvriers, paysans) mais à la fin de l'école primaire, ils savaient lire, et écrire sans fautes !

Et je m'inquiète fort pour l'avenir d'un pays dont les enfants ne maîtrisent même plus leur propre langue ! »

Melle D. D., (06)

COMMENT ENSEIGNER LE FRANÇAIS AUX JEUNES ÉTRANGERS ?

« Au cours de ma carrière militaire, j'ai appris à lire et à écrire aux tirailleurs africains avec une méthode syllabique *Mamadou et Bineta*. En Algérie, je m'étais procuré la vénérable méthode Vaillant-Manier qui fit merveille avec les petits Kabyles sur les pentes du Tamesguida... Ces exemples vécus m'ont prouvé, si besoin était, que la méthode syllabique est la seule efficace, et particulièrement pour les enfants dont les familles maîtrisent mal le français. La lecture constituant la clé de la langue française, c'est dire l'importance d'une bonne méthode garantissant les résultats. »



M. B. B., Vannes (56)

REMERCIEMENTS

Nous ne pouvons ici publier qu'un message, mais nous remercions infiniment tous les membres qui nous ont appelés ou écrit suite à l'annonce officielle de l'abandon de la méthode globale, pour nous féliciter de notre travail.

« Bravo pour votre action avec les membres de SOS Éducation ! Le B.A. BA revient enfin avec des progrès infinis à venir pour les enfants, deux générations plus tard... mais il n'est jamais trop tard pour bien faire ! Vous avez convaincu le ministre. Bravo à vous tous et à Madame Hannart en particulier. Continuons le combat pour d'autres justes causes : la bonne éducation de nos enfants. »

M. M. G., Toulon (83)

Mamadou et Bineta, méthode de lecture syllabique conçue du temps des colonies, est encore diffusée à grande échelle aujourd'hui en Afrique francophone ! C'est ce qui explique que le niveau des élèves en lecture et en écriture du français y est aujourd'hui bien meilleur qu'en France.



En finir avec la barbarie dans les écoles

Les membres de SOS Éducation mènent l'offensive pour forcer le gouvernement à adopter dix mesures fondamentales contre la violence scolaire.

UNE JEUNE ENSEIGNANTE POIGNARDÉE

La tentative de meurtre au couteau de cuisine d'une enseignante d'Étampes, le 16 décembre 2005, a fait la une des journaux pendant plusieurs semaines. On s'est beaucoup ému de la brutalité froide de cet élève qui, pour un motif dérisoire, a poignardé cinq fois son professeur. Mais l'aspect le plus lamentable de cette affaire est l'attitude de l'inspection académique et du ministère de l'Éducation nationale, qui ont tout fait pour « lâcher » la pauvre enseignante, et la faire passer pour responsable de son malheur. Face à ce scandale inadmissible, les membres de SOS Éducation se mobilisent pour défendre les professeurs victimes de la barbarie, et rappeler que c'est en grande partie la lâcheté de certains bureaucrates de l'Éducation nationale qui a déclenché l'explosion de cette violence dans les écoles.

LA HAUTE ADMINISTRATION SE LAVE LES MAINS

« Il n'y a pas de faute caractérisée à l'origine du drame » ; « aucune faute de la direction de l'établissement » ... Au lendemain de l'agression de Karen Montet-Toutain, professeur d'arts plastiques au lycée Louis-Blériot, toute la haute administration de l'Éducation nationale était mobilisée non pour soutenir la jeune femme, non pour sanctionner l'agresseur, encore moins pour essayer d'enrayer la violence dans les écoles, mais pour se disculper et se trouver des excuses de n'avoir rien fait.

MENACES HORRIBLES

Karen Montet-Toutain avait pourtant multiplié les appels au secours. Elle avait envoyé de nombreux messages d'alerte à ses supérieurs leur faisant part des menaces que proféraient certains de ses élèves contre elle, jusqu'à ce que l'un d'entre eux passe à l'acte. Il n'empêche : le ministre de l'Éducation et ses conseillers ont essayé de refermer le dossier en affirmant que l'enseignante n'avait

à s'en prendre qu'à elle-même, que l'agression qu'elle avait subie n'était qu'un accident imprévisible.

DES CHIFFRES À PEINE CROYABLES SUR LA VIOLENCE

Les membres de SOS Éducation interviennent en ce moment pour faire cesser ce mensonge insupportable grâce à une grande campagne pour un Plan d'urgence contre la violence à l'école. Car en réalité, l'agression de Karen Montet-Toutain n'avait rien d'imprévisible. La plupart des statistiques sur la violence dans les écoles sont tenues secrètes, mais certaines fuites permettent d'entrevoir l'inquiétante réalité. Ainsi SOS Éducation s'est procuré le tableau des exclusions d'un établissement proche de Paris, le collège République de Bobigny. Les chiffres sont à peine croyables : le collège ne compte que 1000 élèves mais enregistre chaque année près de 700 exclusions d'élèves d'au moins trois jours ! Soit en moyenne 4 exclusions par jour de classe, avec des pics à 100 exclusions certains mois de l'année. Et ces chiffres ne tiennent pas compte des autres types de sanction (exclusion d'un jour, punitions diverses)... Enfin, si Gilles de Robien affirme que le calme est revenu au lycée d'Étampes, notons qu'un combat à l'arme blanche a eu lieu entre des élèves pendant un cours le lundi 20 février 2006...

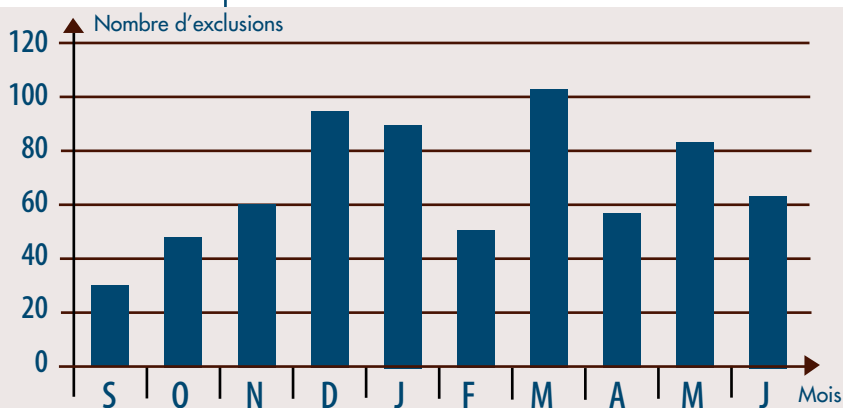
SORTIR DE LA CRISE

Seul élément positif : cette explosion de violence est en train de changer les mentalités. Les défenseurs du laisser-faire dans l'éducation se font de plus en plus discrets. Depuis trente ans qu'on les entendait justifier la violence des élèves, l'opinion est en train de comprendre combien les conséquences de ce discours sont catastrophiques.

La majorité des parents et des professeurs est aujourd'hui favorable à un changement radical du traitement de la violence des élèves. Ils ne souhaitent plus qu'on laisse des caïds empêcher de travailler les élèves qui le désirent. Ils comprennent que ce sont d'abord les enfants les plus défavorisés qui font les frais du laxisme de l'Éducation nationale. Les 64 000 membres de SOS Éducation sont en train de réunir des milliers de pétitions pour un Plan d'urgence contre la violence à l'école, incluant des mesures telles que le rétablissement des surveillants professionnels, des internats disciplinaires, des exclusions définitives et de nombreuses autres mesures, certes fermes, mais indispensables. Car ne pas être ferme avec les pré-délinquants, c'est les encourager à franchir la ligne jaune et c'est exposer injustement leurs professeurs et leurs camarades à se faire agresser. Les membres de SOS Éducation, qui sont attachés à la justice, continueront leur mobilisation jusqu'à ce que cesse la fausse bienveillance des bureaucrates de l'Éducation nationale avec les élèves violents, qui n'est qu'une forme de lâcheté et une preuve d'irresponsabilité. ■

Collèges et lycées comptent de plus en plus d'élèves multi-redoublants qui n'ont plus grand-chose à y faire.

La réalité de la violence à l'école est très inquiétante, comme le laisse entrevoir ce graphique. La mise en place du Plan contre la violence à l'école voulu par les membres de SOS Éducation est indispensable.



■ Nombre de faits ayant entraîné au moins 3 jours d'exclusion au collège République de Bobigny (93).